

# Décision DG n° 2024-316 – Délégation de signature à l'ANSM

## La directrice générale de l'ANSM,

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L. 5311-1 et suivants et R. 5322-14 ;
- VU** la loi n° 2011-2012 du 29 décembre 2011 relative au renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé ;
- VU** le décret n° 2012-597 du 27 avril 2012 relatif à l'ANSM ;
- VU** le décret du 31 octobre 2024 portant nomination de la directrice générale de l'ANSM – Madame PAUGAM-BURTZ (Catherine) ;
- VU** la décision DG n° 2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l'ANSM ;
- VU** la décision DG n° 2012-238 du 24 septembre 2012 modifiée portant nominations à l'ANSM ;
- VU** la décision DG n° 2024-294 du 4 novembre 2024 modifiée portant délégations de signature à l'ANSM ;

## Décide

**Article 1<sup>er</sup>** : L'article 16 de la décision DG n° 2024-294 du 4 novembre 2024 susvisée est modifié comme suit :

Le III est remplacé par les dispositions suivantes :

« III - Délégation permanente est donnée à Monsieur CHAUVEY (Denis), chef du pôle surveillance du marché des médicaments chimiques et des autres produits de santé, à Monsieur CANO (François), chef du pôle libération de lots et surveillance du marché des produits biologiques, à Madame BRENIER (Charlotte), cheffe du pôle contrôles physicochimiques des médicaments chimiques et des autres produits de santé, à Madame DUCHEZ (Sophie), cheffe du pôle contrôles biologiques et microbiologiques des produits de santé, et à Madame DAMMAK (Hanène), cheffe du pôle contrôles en laboratoires des médicaments biologiques, à l'effet de signer, au nom de la directrice générale de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé, toutes décisions dans la limite des attributions de leurs pôles respectifs. ».

**Article 2** : La présente décision, qui entre en vigueur le 1er janvier 2025, sera publiée sur le site internet de l'ANSM.

Fait le 24 décembre 2024

Catherine PAUGAM-BURTZ  
Directrice générale

- En lien avec cette information

PUBLIÉ LE 26/12/2024

Décision DG n° 2024-315 – Nomination à  
l'ANSM (DUCHEZ Sophie)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

NOMINATIONS ET DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE